

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Fonds équilibré des marchés émergents AGF

30 septembre 2018



Analyse du rendement par la direction

La présente analyse du rendement par la direction expose l'opinion de l'équipe de gestion de portefeuille sur les facteurs et les événements importants qui ont une incidence sur le rendement et les perspectives du Fonds.

Objectif et stratégies de placement

Conformément à la déclaration de fiducie, l'objectif du Fonds équilibré des marchés émergents AGF (le « Fonds ») est de réaliser un rendement global à long terme au-dessus de la moyenne en investissant principalement dans des actions et des titres à revenu fixe des marchés émergents (par le biais de fonds communs de placement ou de placements sous-jacents), ainsi que dans de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. À titre de gestionnaire de portefeuille, Placements AGF Inc. (« PAGF ») répartit l'actif du Fonds entre au moins deux fonds sous-jacents gérés par PAGF en utilisant une stratégie de répartition de l'actif pour ses placements en actions et en titres à revenu fixe. Dans la composante actions, le gestionnaire de portefeuille peut aussi investir directement dans des actions en utilisant une méthode de sélection microéconomique, et en privilégiant les sociétés dont les actions affichent une décote importante par rapport à leur potentiel de bénéfice. La méthode microéconomique consiste à se concentrer sur une société en particulier plutôt que sur le secteur dans lequel cette société exerce ses activités ou sur l'économie dans son ensemble. Pour la composante actions, le gestionnaire de portefeuille investit essentiellement dans des titres d'émetteurs des marchés émergents, définis selon l'indice MSCI Marchés émergents, ainsi que dans des sociétés situées à Hong Kong et à Singapour. Le gestionnaire de portefeuille s'affaire à découvrir les sociétés qui, entre autres choses, disposent d'une clientèle solide, dégagent des bénéfices positifs et stables, créent de la trésorerie au-dessus de la moyenne et ont la capacité avérée ou potentielle de verser des dividendes. Dans la composante titres à revenu fixe, le gestionnaire de portefeuille recourt à la fois à une méthode macroéconomique fondée sur la répartition par devises, pays et catégories et sur la gestion de la durée, et à une méthode microéconomique de sélection de titres. La méthode macroéconomique consiste à étudier la situation générale de l'économie et des marchés financiers, puis à décomposer ces ensembles en parties plus détaillées. La durée est une mesure de la sensibilité du portefeuille aux variations des taux d'intérêt. Le gestionnaire de portefeuille adopte aussi une approche diversifiée en élargissant ses placements au-delà des dettes souveraines de pays émergents et en investissant dans tous les types de titres à revenu fixe des marchés émergents. Lorsque les conditions du marché sont inhabituelles, une partie importante de l'actif du Fonds peut être détenue en trésorerie ou investie dans des titres à revenu fixe.

Risque

Le risque lié au placement dans le Fonds demeure tel qu'il a été exposé dans le prospectus le plus récent. Le Fonds convient aux investisseurs visant le moyen terme et recherchant un portefeuille d'actions et de titres à revenu fixe des marchés émergents d'un seul fonds et qui ont une tolérance au risque faible à moyenne.

Résultats

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, le rendement des parts de série OPC du Fonds s'est établi à 0,3 % (après déduction des charges), tandis que celui de l'indice MSCI Marchés émergents, celui de l'indice obligataire mondial J.P. Morgan – indice diversifié des marchés émergents et celui de l'indice de référence mixte ont été respectivement de 3,1 %, de -4,1 % et de 1,4 %. L'indice de référence mixte est composé à 50 % de l'indice MSCI Marchés émergents, à 20 % de l'indice obligataire mondial J.P. Morgan – indice diversifié des marchés émergents, à 17,5 % de l'indice J.P. Morgan des obligations de sociétés des marchés émergents – indice diversifié et à 12,5 % de l'indice J.P. Morgan des obligations des marchés émergents – indice global. Le rendement des autres séries du Fonds est presque identique à celui des parts de série OPC, à quelques différences près dans la structure des frais. Pour de plus amples informations sur ces séries, voir la rubrique « Rendement passé ».

Le Fonds investit actuellement dans des parts de série I du Fonds d'obligations des marchés émergents AGF et du Fonds des marchés émergents AGF (les « fonds sous-jacents »). Vous trouverez exposée ci-dessous l'opinion de l'équipe de direction sur les événements importants qui ont une incidence sur le rendement des fonds sous-jacents.

Le rendement du Fonds a été inférieur à celui de l'indice MSCI Marchés émergents principalement en raison des titres à revenu fixe dans le fonds sous-jacent, ces titres ayant sous-performé par rapport aux actions au cours de la période.

Le Fonds a mieux performé que l'indice obligataire mondial J.P. Morgan – indice diversifié des marchés émergents du fait de la durée plus courte de sa composante titres à revenu fixe, les titres à court terme ayant été moins touchés par la hausse des taux que les obligations à long terme. Une sous-pondération des pays les plus affectés par les risques liés aux échanges commerciaux et les risques géopolitiques, comme la Chine, la Turquie et l'Afrique du Sud, a également contribué au rendement relatif.

Le rendement du Fonds a été inférieur à celui de l'indice de référence mixte en raison de la sous-performance de la composante titres à revenu fixe, une portion de l'exposition aux États-Unis ayant été couverte pendant la période pour atténuer l'effet de la volatilité des taux de change. La vigueur du dollar américain a constitué un obstacle à court terme.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants de nature financière, mais non les états financiers annuels complets du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une copie gratuite des états financiers annuels sur demande en téléphonant au 1 800 267-7630, en nous écrivant à Placements AGF Inc., Service à la clientèle, 55, Standish Court, bureau 1050, Mississauga (Ontario) Canada L5R 0G3, ou en visitant notre site Web à www.agf.com ou celui de SEDAR à www.sedar.com.

Les porteurs de titres peuvent également obtenir, par l'une des méthodes ci-dessus, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle du fonds.

Dans la composante actions, la sélection des titres a contribué au rendement, même si les résultats ont été en partie annulés par la répartition géographique.

Le Fonds a enregistré des souscriptions nettes d'environ 0,1M\$ au cours de la période, comparativement à des rachats nets d'environ 6M\$ au cours de la période précédente. Selon le gestionnaire de portefeuille, cette variation des souscriptions et des rachats n'a pas eu d'incidence importante sur le rendement du Fonds ni sur sa capacité à mettre en œuvre sa stratégie de placement.

Le total des charges avant retenues d'impôts étrangers, commissions de courtage et autres coûts de transactions varie d'une période à l'autre essentiellement en raison de la variation de la valeur liquidative moyenne [voir la note explicative 1 a)] et de l'activité des investisseurs (par exemple, le nombre de comptes et d'opérations). La diminution des frais de gestion a compté pour la plus grande partie de la baisse des charges totales de la période comparativement à la période précédente, en raison d'une baisse des valeurs liquidatives moyennes. Les autres charges sont demeurées relativement stables au cours des périodes.

Événements récents

Les actions des marchés émergents ont été très décevantes en 2018, essentiellement en raison de la dépréciation des monnaies des pays émergents. Sur une note positive, plusieurs banques centrales de pays émergents ont réagi en relevant leurs taux d'intérêt et en adoptant des mesures administratives, ce qui devrait favoriser la stabilisation des monnaies locales et aider à restaurer la confiance envers les marchés émergents en général. Les pays émergents, notamment l'Argentine, la Turquie, le Brésil et l'Afrique du Sud, continuent de faire face à des difficultés propres à chacun, mais le gestionnaire de portefeuille croit que le pire est passé. En effet, plusieurs pays émergents, comme l'Indonésie, l'Inde et les Philippines, ont relevé leur taux d'intérêt pour soutenir leur monnaie et prévenir les risques liés à l'inflation.

Le yuan s'est largement déprécié par rapport au dollar américain au cours de l'année 2018, en raison surtout du conflit commercial qui oppose la Chine et les États-Unis. Ce recul a fait craindre que la Chine ne dévalue sa monnaie pour contrer les effets de futurs tarifs douaniers, mais le premier ministre Li Keqiang a récemment déclaré que son pays n'utiliserait pas ce moyen pour rendre ses exportations plus compétitives. Historiquement, le moment où la Chine introduit des mesures anticycliques marque le creux du cycle baissier. Par ailleurs, le gestionnaire de portefeuille s'attend à ce que les mesures récemment prises par le pays pour stimuler son économie, comme la réduction du ratio des réserves obligatoires pour les grandes banques et la diminution des taxes de vente, commencent à porter fruit. En effet, un plus grand accès au crédit engendrera une croissance plus dynamique pour le reste de l'année et pour 2019. Le risque que la guerre commerciale se prolonge a certainement augmenté, mais le gestionnaire de portefeuille

croit que la situation se résoudra fort probablement à moyen terme par une entente négociée entre la Chine et les États-Unis.

De l'avis du gestionnaire de portefeuille, un autre risque à considérer serait les faux pas éventuels des banques centrales, dont la Réserve fédérale américaine (la « Fed »), qui pourraient trop sévèrement resserrer leur politique monétaire. Les titres des marchés émergents demeurent vulnérables à une hausse des taux d'intérêt américains et à une appréciation du billet vert, comme nous l'avons vu cette année, et pourraient reculer davantage si la Fed continue de resserrer sa politique monétaire plus rapidement que ne l'anticipent les marchés. Toutefois, les fondamentaux économiques des pays émergents sont plus solides qu'ils ne l'étaient lors des précédentes vagues de vente et les taux réels des marchés émergents sont plus élevés que ceux des pays développés. Le gestionnaire de portefeuille estime que ces facteurs, combinés au double déficit des États-Unis, favoriseront les monnaies des marchés émergents face à un dollar américain fort. Néanmoins, il maintient une pondération neutre ou inférieure à l'indice pour les pays ayant un déficit de compte courant, tels que l'Afrique du Sud et les Philippines, ou évite de s'y exposer, car ceux-ci ont tendance à être les plus vulnérables en période de hausse du dollar américain.

Malgré la faible performance des marchés émergents pour l'année 2018, le gestionnaire de portefeuille croit que leurs perspectives à moyen et long terme restent favorables. Les actions des marchés émergents sont au début de leur cycle comparativement aux actions des pays développés, elles ont donc plus de marge de manœuvre pour réaliser une surperformance sur le long terme. En ce qui concerne les valorisations, les actions émergentes restent attractives; elles affichent un important escompte comparativement aux titres de marchés développés, et la croissance des bénéfices par action devrait dépasser les 10 % cette année, après une forte hausse en 2017. En effet, il est important de noter que les marges bénéficiaires et le taux de rotation des actifs des marchés émergents continuent d'augmenter par rapport à leur creux cyclique de 2016, ce qui devrait entraîner une révision à la hausse des bénéfices prévus et une augmentation des rendements des actions des marchés émergents. Par ailleurs, le gestionnaire de portefeuille insiste sur l'importance d'entreprendre des réformes structurelles et privilégie les pays qui travaillent à la mise en œuvre de réformes ambitieuses de nature à stimuler leur croissance économique à long terme.

Le 8 mars 2018, le niveau de risque du Fonds est passé de « moyen » à « faible à moyen ». La modification a été faite afin d'assurer la conformité avec la nouvelle méthode de classification du risque pour les OPC établie par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Aucune modification importante n'a été apportée aux objectifs et stratégies de placement ou à la gestion du Fonds.

Depuis le 1^{er} octobre 2018, PAGF assume certaines charges d'exploitation liées aux services des agents chargés de la tenue des registres et des transferts et, en contrepartie, des

frais d'administration à taux fixe sont imputés aux parts des séries OPC, D, F, I, J, T et V du Fonds, le cas échéant. Les porteurs de parts du Fonds ont approuvé l'établissement de ces frais d'administration le 14 juin 2018. Les frais d'administration de chaque série concernée sont calculés quotidiennement et payables mensuellement selon un pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative moyenne de la série, comme il est indiqué dans le prospectus le plus récent. Le Fonds continue de payer toutes les autres charges d'exploitation.

Opérations avec des parties liées

PAGF est le gestionnaire (le « gestionnaire ») et le fiduciaire du Fonds. En vertu du contrat de gestion conclu avec le Fonds, PAGF est responsable des affaires courantes du Fonds. PAGF agit également à titre de gestionnaire de placements (de portefeuille) et est donc responsable de la gestion du portefeuille de placements du Fonds. Aux termes du contrat de gestion, le Fonds (sauf pour les parts de séries I, O, Q et W, le cas échéant) paie des frais de gestion qui sont calculés selon la valeur liquidative de la série pertinente. Le Fonds a payé des frais de gestion d'environ 680 000 \$ pendant la période close le 30 septembre 2018.

AGF CustomerFirst Inc. (« AGFC ») fournit des services d'agent de transfert au Fonds conformément à une entente de services conclue avec PAGF. Le Fonds a payé des frais de service aux porteurs de parts et des frais d'administration d'environ 66 000 \$ à AGFC pendant la période close le 30 septembre 2018.

PAGF et AGFC sont des filiales en propriété exclusive indirectes de La Société de Gestion AGF Limitée.

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

Ce rapport peut contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds, notamment sa stratégie, son rendement prévu et sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent des déclarations de nature prévisionnelle qui dépendent d'événements futurs, ou des termes tels que « prévoir », « anticiper », « compter », « planifier », « croire », « estimer » ou des versions négatives correspondantes et autres expressions semblables.

De plus, tout énoncé portant sur le rendement, les stratégies et les perspectives ou sur des mesures pouvant être prises à l'avenir par le Fonds constitue aussi un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et sur les projections d'événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses portant sur le Fonds et sur les facteurs économiques.

Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, fondés sur de nombreuses hypothèses, entre autres : i) le Fonds peut attirer des investisseurs et les retenir, et dispose d'un actif géré suffisant pour mettre en œuvre ses stratégies de placement, ii) les stratégies de placement produiront les

résultats escomptés par le gestionnaire de portefeuille et iii) les réactions et la performance des marchés seront compatibles avec les stratégies de placement. Bien que les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses jugées raisonnables par le gestionnaire de portefeuille, celui-ci ne peut garantir que les résultats obtenus seront conformes à ces énoncés.

Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie du rendement futur, et les événements et les résultats réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par le Fonds. De nombreux facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, y compris, mais sans s'y limiter, les facteurs économiques et politiques généraux ainsi que les facteurs de marché en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés des actions et les marchés financiers mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les modifications de la réglementation gouvernementale, les actions en justice ou les mesures réglementaires imprévues, ainsi que les catastrophes.

Nous soulignons que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Nous vous encourageons à examiner attentivement ces facteurs et d'autres avant de prendre une décision de placement et vous conseillons vivement de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs. De plus, veuillez prendre note que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs pour tenir compte d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-après présentent les principales données financières du Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats des cinq derniers exercices, le cas échéant. Le Fonds a adopté les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») le 1^{er} octobre 2014. Tous les renseignements par part présentés pour la période close le 30 septembre 2014, y compris l'actif net à l'ouverture de la période, reflètent les ajustements rétrospectifs effectués conformément aux IFRS. Les états financiers étaient auparavant préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR du Canada »).

Parts de série OPC – actif net par part¹⁾

Pour les périodes closes les	30 sept. 2018 (\$)	30 sept. 2017 (\$)	30 sept. 2016 (\$)	30 sept. 2015 (\$)	30 sept. 2014 (\$)
Actif net à l'ouverture de la période¹⁾	10,72	10,62	10,10	10,14	9,34
Augmentation (diminution) liée aux activités :					
Total des revenus	0,49	0,52	0,46	0,33	0,35
Total des charges	(0,31)	(0,31)	(0,30)	(0,31)	(0,28)
Gains (pertes) réalisés	0,24	0,32	0,14	0,23	0,00
Gains (pertes) latents	(0,36)	(0,24)	0,46	(0,21)	0,80
Augmentation (diminution) totale liée aux activités²⁾	0,06	0,29	0,76	0,04	0,87
Distributions :					
Revenus (hors dividendes)	(0,08)	(0,07)	-	-	(0,02)
Dividendes	(0,06)	-	-	-	(0,01)
Gains en capital	(0,04)	(0,13)	(0,31)	-	(0,02)
Remboursement de capital	-	-	-	-	-
Distributions annuelles totales³⁾	(0,18)	(0,20)	(0,31)	-	(0,05)
Actif net à la clôture de la période⁴⁾	10,58	10,72	10,62	10,10	10,14

Parts de série OPC – ratios et données supplémentaires¹⁾

Pour les périodes closes les	30 sept. 2018	30 sept. 2017	30 sept. 2016	30 sept. 2015	30 sept. 2014
Valeur liquidative totale (en milliers de \$)	25 629	27 644	33 333	42 288	54 674
Nombre de parts en circulation (en milliers)	2 423	2 579	3 138	4 186	5 394
Ratio des frais de gestion ⁵⁾	2,95 %	2,94 %	2,95 %	2,93 %	2,91 %
Ratio des frais de gestion avant les abandons ou absorptions ⁵⁾	3,14 %	3,06 %	3,10 %	2,94 %	2,91 %
Ratio des frais d'opérations ⁷⁾	0,13 %	0,07 %	0,07 %	0,08 %	0,07 %
Taux de rotation du portefeuille ⁸⁾	27,35 %	14,10 %	17,32 %	0,58 %	0,31 %
Valeur liquidative par part	10,58	10,72	10,62	10,10	10,14

Parts de série F – actif net par part¹⁾

Pour les périodes closes les	30 sept. 2018 (\$)	30 sept. 2017 (\$)	30 sept. 2016 (\$)	30 sept. 2015 (\$)	30 sept. 2014 (\$)
Actif net à l'ouverture de la période¹⁾	10,97	10,92	10,43	10,34	9,52
Augmentation (diminution) liée aux activités :					
Total des revenus	0,47	0,50	0,47	0,34	0,35
Total des charges	(0,19)	(0,19)	(0,19)	(0,19)	(0,18)
Gains (pertes) réalisés	0,25	0,32	0,14	0,25	0,01
Gains (pertes) latents	(0,55)	(0,27)	0,53	(0,39)	0,81
Augmentation (diminution) totale liée aux activités²⁾	(0,02)	0,36	0,95	0,01	0,99
Distributions :					
Revenus (hors dividendes)	(0,18)	(0,24)	-	-	(0,10)
Dividendes	(0,15)	-	-	-	(0,03)
Gains en capital	(0,04)	(0,13)	(0,49)	-	(0,02)
Remboursement de capital	-	-	-	-	-
Distributions annuelles totales³⁾	(0,37)	(0,37)	(0,49)	-	(0,15)
Actif net à la clôture de la période⁴⁾	10,77	10,97	10,92	10,43	10,34

Parts de série F – ratios et données supplémentaires¹⁾

Pour les périodes closes les	30 sept. 2018	30 sept. 2017	30 sept. 2016	30 sept. 2015	30 sept. 2014
Valeur liquidative totale (en milliers de \$)	5 152	3 466	3 148	3 071	2 709
Nombre de parts en circulation (en milliers)	478	316	288	294	262
Ratio des frais de gestion ⁵⁾	1,79 %	1,79 %	1,80 %	1,80 %	1,79 %
Ratio des frais de gestion avant les abandons ou absorptions ⁵⁾	1,96 %	2,01 %	1,88 %	1,90 %	1,91 %
Ratio des frais d'opérations ⁷⁾	0,13 %	0,07 %	0,07 %	0,08 %	0,07 %
Taux de rotation du portefeuille ⁸⁾	27,35 %	14,10 %	17,32 %	0,58 %	0,31 %
Valeur liquidative par part	10,77	10,97	10,92	10,43	10,34

Parts de série Q – actif net par part¹⁾

Pour les périodes closes les	30 sept. 2018 (\$)	30 sept. 2017 (\$)	30 sept. 2016 (\$)	30 sept. 2015 (\$)	30 sept. 2014 (\$)
Actif net à l'ouverture de la période¹⁾	10,00*	-	-	-	-
Augmentation (diminution) liée aux activités :					
Total des revenus	0,11	-	-	-	-
Total des charges	-	-	-	-	-
Gains (pertes) réalisés	0,06	-	-	-	-
Gains (pertes) latents	(0,53)	-	-	-	-
Augmentation (diminution) totale liée aux activités²⁾	(0,36)	-	-	-	-
Distributions :					
Revenus (hors dividendes)	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-	-
Gains en capital	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-
Distributions annuelles totales³⁾	-	-	-	-	-
Actif net à la clôture de la période⁴⁾	9,69	-	-	-	-

Parts de série Q – ratios et données supplémentaires¹⁾

Pour les périodes closes les	30 sept. 2018	30 sept. 2017	30 sept. 2016	30 sept. 2015	30 sept. 2014
Valeur liquidative totale (en milliers de \$)	1	-	-	-	-
Nombre de parts en circulation (en milliers)	1	-	-	-	-
Ratio des frais de gestion ⁵⁾	-	-	-	-	-
Ratio des frais de gestion avant les abandons ou absorptions ⁵⁾	90,79 %	-	-	-	-
Ratio des frais d'opérations ⁷⁾	0,13 %	-	-	-	-
Taux de rotation du portefeuille ⁸⁾	27,35 %	-	-	-	-
Valeur liquidative par part	9,69	-	-	-	-

Parts de série W – actif net par part¹⁾

Pour les périodes closes les	30 sept. 2018 (\$)	30 sept. 2017 (\$)	30 sept. 2016 (\$)	30 sept. 2015 (\$)	30 sept. 2014 (\$)
Actif net à l'ouverture de la période¹⁾	10,00*	-	-	-	-
Augmentation (diminution) liée aux activités :					
Total des revenus	0,11	-	-	-	-
Total des charges	-	-	-	-	-
Gains (pertes) réalisés	0,06	-	-	-	-
Gains (pertes) latents	(0,48)	-	-	-	-
Augmentation (diminution) totale liée aux activités²⁾	(0,31)	-	-	-	-
Distributions :					
Revenus (hors dividendes)	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-	-
Gains en capital	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-
Distributions annuelles totales³⁾	-	-	-	-	-
Actif net à la clôture de la période⁴⁾	9,69	-	-	-	-

Parts de série W – ratios et données supplémentaires¹⁾

Pour les périodes closes les	30 sept. 2018	30 sept. 2017	30 sept. 2016	30 sept. 2015	30 sept. 2014
Valeur liquidative totale (en milliers de \$)	1	-	-	-	-
Nombre de parts en circulation (en milliers)	1	-	-	-	-
Ratio des frais de gestion ⁵⁾	-	-	-	-	-
Ratio des frais de gestion avant les abandons ou absorptions ⁵⁾	89,37 %	-	-	-	-
Ratio des frais d'opérations ⁷⁾	0,13 %	-	-	-	-
Taux de rotation du portefeuille ⁸⁾	27,35 %	-	-	-	-
Valeur liquidative par part	9,69	-	-	-	-

* représente l'actif net initial

- données annualisées

1), 2), 3), 4), 5), 6), 7) et 8) : voir les notes explicatives

Notes explicatives

- 1) a) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. Selon les IFRS, les placements qui sont négociés sur un marché actif sont généralement évalués au cours de clôture, qui est compris dans l'écart acheteur-vendeur et qui reflète le mieux la juste valeur. Par conséquent, l'actif net par part présenté dans les états financiers (l'« actif net ») ne diffère pas de la valeur liquidative par part calculée aux fins d'établissement des prix (la « valeur liquidative »).

En vue de la comparabilité avec les périodes ultérieures, il se peut qu'un ajustement ait été apporté à la valeur liquidative totale et au nombre de parts en circulation de la période close le 30 septembre 2015 pour tenir compte de certaines opérations, le cas échéant, ce qui ne modifie aucunement la valeur liquidative par part.

- b) Les dates d'entrée en activité des séries du Fonds, soit les dates à compter desquelles les investisseurs ont pu acheter les titres d'une série, sont présentées ci-après.

Parts de série OPC	Novembre 2010
Parts de série F	Novembre 2010
Parts de série Q	Mai 2018
Parts de série W	Mai 2018

- c) En mai 2018, le Fonds a recommencé à offrir des parts de série Q à tous les investisseurs. Les parts de série Q, qui avaient été précédemment émises en janvier 2013, n'étaient plus offertes compte tenu du rachat de toutes ces parts par leurs porteurs en novembre 2015. Les données financières des parts de série Q comprennent les résultats à partir de la date de leur second lancement.

- 2) L'actif net et les distributions sont fondés sur le nombre réel de parts en circulation à la date appropriée. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation durant la période.
- 3) Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux. La détermination des distributions s'appuie sur l'estimation par la direction du revenu réel de l'exercice.
- 4) Cette information ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture de la période.
- 5) Le ratio des frais de gestion (« RFG ») d'une série donnée est calculé, conformément au Règlement 81-106, d'après la somme des charges du Fonds attribuées à cette série (taxe de vente harmonisée, taxe sur les produits et services et intérêts, sauf retenues d'impôts étrangers, commissions de courtage et autres coûts de transactions), et exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne de la série pour la période.

En raison des placements du Fonds dans les fonds sous-jacents, le RFG est égal aux charges du Fonds attribuées à cette série, y compris les charges engagées indirectement par le Fonds pour ses placements dans les fonds sous-jacents, divisées par la valeur liquidative quotidienne moyenne de la série du Fonds au cours de la période.

Le Fonds ne paie pas deux fois les frais de gestion et de conseil applicables, le cas échéant, à la partie de son actif qu'il investit dans les fonds sous-jacents. Par conséquent,

PAGF renoncera aux frais de gestion et de conseil payés par les fonds sous-jacents ou exigibles de ceux-ci afin d'éviter la double facturation.

- 6) PAGF a absorbé certaines charges ou a abandonné certains honoraires qui auraient autrement été payables par le Fonds. Le montant de ces charges ou honoraires ainsi absorbés ou abandonnés est déterminé annuellement pour chaque série par PAGF, qui peut décider de mettre fin à cet avantage en tout temps.
- 7) Le ratio des frais d'opérations (« RFO ») représente le total des commissions de courtage et autres coûts de transactions exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne pour la période.

En raison des placements du Fonds dans les fonds sous-jacents, le RFO est établi en fonction des commissions de courtage et autres coûts de transactions engagés par le Fonds, y compris les coûts indirectement engagés par le Fonds imputables à ses placements dans les fonds sous-jacents, divisés par la valeur liquidative quotidienne moyenne du Fonds pour la période.

- 8) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en placement du Fonds. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'un exercice, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Le taux de rotation du portefeuille est calculé selon le coût cumulé des achats ou le produit cumulé des ventes, si celui-ci est inférieur, divisé par la valeur de marché moyenne des titres en portefeuille, à l'exclusion des titres à court terme.

Frais de gestion

Le Fonds est géré par PAGF. Pour ses services de placement et de gestion, PAGF reçoit une commission mensuelle, calculée quotidiennement selon la valeur liquidative de chaque série et payable mensuellement. Les frais de gestion relatifs aux parts de séries I, O, Q et W, le cas échéant, relèvent d'une entente directe entre le gestionnaire et les investisseurs et ne constituent pas des charges pour le Fonds. PAGF utilise ces frais de gestion pour payer les commissions de vente et de suivi aux courtiers inscrits relativement à la distribution des parts du Fonds ainsi qu'aux conseils en placement, et les frais d'administration générale, comme les coûts indirects, les salaires, les loyers, les frais juridiques et les frais de comptabilité engagés par PAGF en tant que gestionnaire.

	En pourcentage des frais de gestion		
	Taux annuel	Rémunération des courtiers	Administration générale et conseils en placement
Parts de série OPC	2,25 %	44,17 %	55,83 %
Parts de série F	1,25 %	-	100,00 %

Rendement passé*

L'information sur le rendement présentée ci-après est fondée sur l'hypothèse que les distributions du Fonds ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du Fonds. Cette information ne tient pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou des charges optionnelles qui auraient fait diminuer les rendements ou la performance. Les rendements passés du Fonds ne sont pas nécessairement indicatifs de ses résultats futurs.

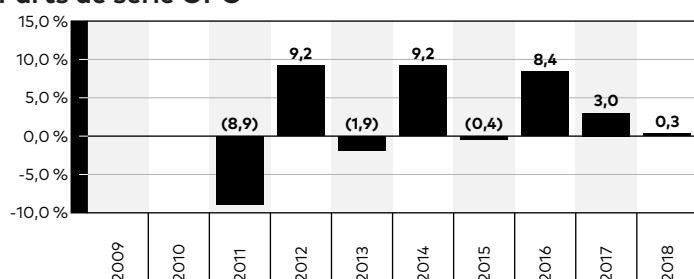
PAGF a pour politique de ne présenter les taux de rendement que pour les séries qui existent depuis plus d'un an. La date d'entrée en activité aux fins du calcul du rendement de chaque série correspond à la date du premier achat des titres de cette série, compte non tenu de la mise de fonds initiale. Les activités des parts de série Q ont recommencé et les activités des parts de série W ont commencé en mai 2018.

Tous les taux de rendement sont calculés selon la valeur liquidative.

Rendements annuels

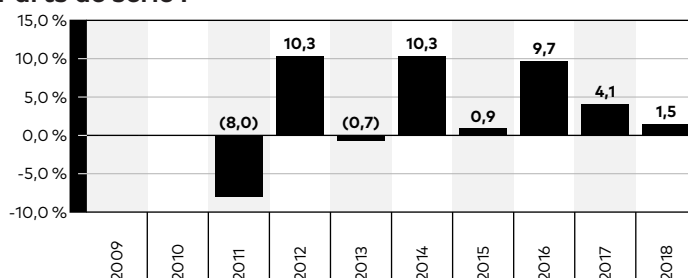
Les graphiques à barres ci-après présentent le rendement annuel du Fonds pour chacun des 10 derniers exercices jusqu'au 30 septembre 2018, le cas échéant, et font ressortir la variation du rendement du Fonds d'un exercice à l'autre. Les graphiques indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de chaque période, d'un placement effectué le premier jour de la période.

Parts de série OPC



Le rendement pour 2011 correspond aux résultats de la période comprise entre le 29 novembre 2010 et le 30 septembre 2011.

Parts de série F



Le rendement pour 2011 correspond aux résultats de la période comprise entre le 29 novembre 2010 et le 30 septembre 2011.

Rendements annuels composés

Le tableau suivant indique les rendements annuels composés historiques de chaque série en comparaison des indices présentés, pour chacune des périodes closes le 30 septembre 2018.

Rendement en pourcentage :	Depuis				
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	l'établissement
Parts de série OPC	0,3	3,9	4,0	s.o.	2,2
Indice MSCI Marchés émergents	3,1	11,6	8,8	s.o.	5,6
Indice obligataire mondial J.P. Morgan - indice diversifié des marchés émergents	(4,1)	4,1	2,9	s.o.	3,0
Indice de référence mixte	1,4	8,1	8,0	s.o.	6,1
Parts de série F	1,5	5,0	5,2	s.o.	3,4
Indice MSCI Marchés émergents	3,1	11,6	8,8	s.o.	5,6
Indice obligataire mondial J.P. Morgan - indice diversifié des marchés émergents	(4,1)	4,1	2,9	s.o.	3,0
Indice de référence mixte	1,4	8,1	8,0	s.o.	6,1

L'indice MSCI Marchés émergents est un indice de capitalisation boursière ajusté selon le flottant qui mesure le rendement des actions des marchés émergents.

L'indice obligataire mondial J.P. Morgan - indice diversifié des marchés émergents est composé d'obligations d'État émises par des pays classés dans la tranche inférieure ou supérieure des revenus intermédiaires par la Banque mondiale durant deux à cinq années consécutives, et dont l'échéance est supérieure à un an. Cet indice a été créé afin de représenter un ensemble diversifié de marchés accessibles par des placements en obligations ou en instruments dérivés.

L'indice J.P. Morgan des obligations de sociétés des marchés émergents - indice diversifié est composé d'obligations à échéance de un à cinq ans, émises par des sociétés dont le siège social est situé dans un pays émergent, et dont la totalité des actifs sont situés ou sont garantis par des actifs situés dans des pays émergents. L'indice n'utilise qu'une partie de la valeur nominale des titres d'un pays si la valeur globale du marché obligataire est très élevée.

* Les taux de rendement indiqués représentent les rendements totaux annuels composés historiques. Ils comprennent les variations de valeur des titres et le réinvestissement de toutes les distributions et ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou des charges optionnelles qui auraient fait diminuer les rendements ou la performance. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et leur rendement passé ne se reproduira pas nécessairement.

L'indice J.P. Morgan des obligations des marchés émergents – indice global est un indice traditionnel, pondéré selon la capitalisation boursière, qui comprend des instruments à taux fixe et variable, rachetables au gré de l'émetteur ou du porteur, ainsi que des obligations ou des emprunts à fonds d'amortissement libellés en dollars américains. Il est composé d'obligations émises par des pays classés dans les pays à revenu faible ou intermédiaire par la Banque mondiale durant deux années consécutives. Seules les obligations émises par des entités souveraines ou quasi-souveraines peuvent faire partie de l'indice.

Pour obtenir un commentaire sur le rendement du Fonds relativement aux indices, voir la rubrique Résultats sous Analyse du rendement par la direction.

Aperçu du portefeuille

Au 30 septembre 2018

Les tableaux ci-après présentent les principales catégories du portefeuille et les principaux placements (jusqu'à 25) du Fonds à la clôture de la période. L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations en cours du Fonds. La prochaine mise à jour trimestrielle sera incluse dans la divulgation trimestrielle du portefeuille en date du 31 décembre 2018.

Le prospectus et d'autres renseignements sur les fonds de placement sous-jacents sont disponibles sur le site www.sedar.com.

Portefeuille par secteur	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Fonds d'actions	48,1
Fonds à revenu fixe	44,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8,0

Principaux placements	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Fonds des marchés émergents AGF	48,1
Fonds d'obligations des marchés émergents AGF	44,2
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars)	30 783 \$



Pour plus de renseignements, communiquez avec votre conseiller en placement ou :

Placements AGF Inc.

55, Standish Court, bureau 1050

Mississauga (Ontario) L5R 0G3

Sans frais : 1 800 267-7630

Site Web : AGF.com

Les titres des fonds sont placés et vendus aux États-Unis seulement sur la foi de dispenses d'inscription. Aucune autorité en valeurs mobilières ne s'est prononcée sur la qualité des titres qui font l'objet des présentes. Quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction.

^{MC} Le logo AGF et toutes les marques de commerce associées sont des marques déposées de La Société de Gestion AGF Limitée et sont utilisées aux termes de licences.